Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Office fédéral de l'agriculture OFAG
Office fédéral de l'environnement OFEV

Service phytosanitaire fédéral SPF

Aline Knoblauch, SPF

Aidez-nous à préserver la Suisse du scarabée japonais !

Scarabée japonais *(Popillia japonica)*

Un insecte qui menace les espaces verts, les forêts et les cultures

Votre contribution à la lutte

Le scarabée japonais représente une menace pour nombre de plantes sauvages et de plantes cultivées. Aidez-nous : signalez immédiatement tout scarabée que vous aurez trouvé au service cantonal compétent. Plus le coléoptère est détecté tôt, plus les chances de réussite de la lutte sont grandes.

Service phytosanitaire fédéral (SPF)
phyto@blw.admin.ch | www.sante-des-vegetaux.ch

MERCI!

À quoi reconnait-on le scarabée japonais ?

Les coléoptères adultes ont environ la taille d'une pièce de cinq centimes (1 - 1.2 cm de long), leurs élytres sont de couleur brun cuivre.

Les côtés de l'abdomen sont entourés de cinq petites touffes de poils blancs. Le dernier segment abdominal porte deux touffes plus grandes de même couleur.

Les coléoptères adultes s'observent surtout en été **(de juin à août)**.

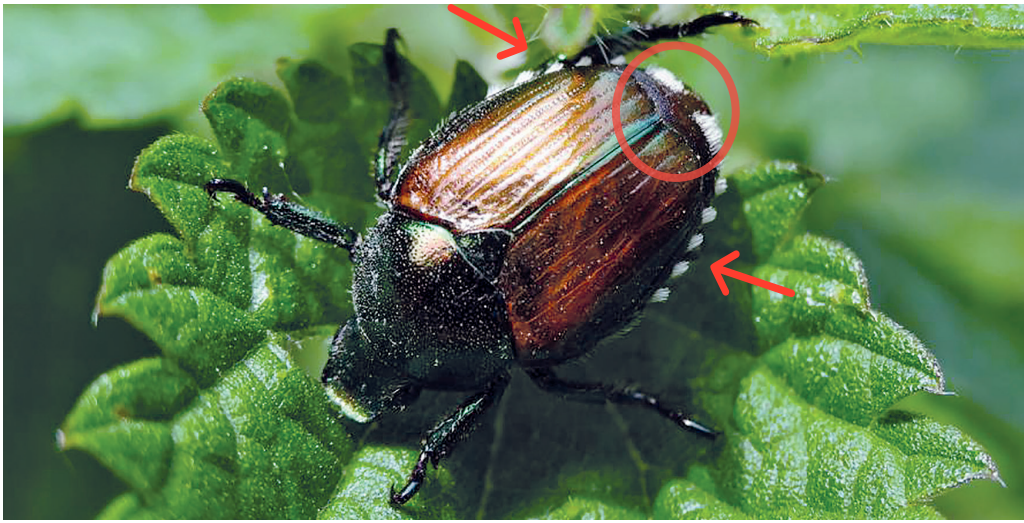

Maurizio Pavesi, Museo di Storia Naturale di Milano (EPPO)

Si vous voyez un scarabée japonais :

1. Capturez le coléoptère et ne le relâchez plus !
2. Vérifiez la présence de touffes de poils blancs sur les côtés de l'abdomen.
3. Congelez le coléoptère. **Faites une photo de l'insecte** et notez l'emplacement précis auquel vous l'avez remarqué.
4. Contactez le plus rapidement possible le service phytosanitaire de votre canton (voir les coordonnées à la page suivante).

Ct.	Adresse e-mail	Ct.	Adresse e-mail
AG	quarantaeneorganismen@ag.ch	NW	landwirtschaft@nw.ch
AI	info@lfd.ai.ch	OW	landwirtschaft@ow.ch
AR	daniela.halbheer@ar.ch	SG	pflanzenschutz@sg.ch
BE	schadorganismen@be.ch	SH	japankaefer@sh.ch
BL	japankaefer@bl.ch	SO	pflanzenschutz@vd.so.ch
BS	japankaefer@bs.ch	SZ	afl@sz.ch
FR	grangeneuve-agriculture@fr.ch	TG	pflanzenschutzdienst@tg.ch
GE	phyto-agro@etat.ge.ch	TI	coleottero.giapponese@ti.ch
GL	landwirtschaft@gl.ch	UR	ala.vd@ur.ch
GR	pflanzenschutzdienst@plantahof.gr.ch	VD	popillia.dgav@vd.ch
JU	phytosanitaire@frij.ch	VS	sca-phyto@admin.vs.ch
LU	pflanzenschutz.bbzn@sluz.ch	ZG	pflanzenschutz@schluechthof.ch
NE	station.phytosanitaire@ne.ch	ZH	japankaefer@strickhof.ch
FL	info.au@llv.li		

Le scarabée japonais, qui est-il ?

Le scarabée japonais *(Popillia japonica)* est, à l'origine, un coléoptère indigène japonais, qui a été introduit dans d'autres parties du monde. En été 2014, sa présence a été détectée pour la première fois en Europe, dans les environs de Milan, en Italie. En 2017, le scarabée japonais est arrivé en Suisse par le Tessin. Les premières populations de cet insecte au nord des Alpes ont déjà été détectées.

Toute observation du coléoptère doit être signalée au service cantonal compétent.

Louis Sutter, SPF

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Office fédéral de l'agriculture OFAG
Office fédéral de l'environnement OFEV

Service phytosanitaire fédéral SPF

Quels sont les dégâts occasionnés par le scarabée japonais ?

Les larves du scarabée japonais se nourrissent des racines des plantes herbacées et font des dégâts dans les espaces verts. Au stade adulte, les scarabées sont très voraces et peuvent consommer entièrement le feuillage d'un grand nombre de différentes espèces végétales.

Les plantes les plus exposées sont les pommiers, les ronces (mûres), les ormes, la vigne, les tilleuls, les cerisiers, les érables, les rosiers, les pêchers et les fèves de soja. Le scarabée japonais, consomme les feuilles, les fleurs et les fruits.

Christian Linder, Agroscope

Louis Sutter, SPF

Impressum

Office fédéral de l'agriculture OFAG
Schwarzenburgstrasse 165
CH-3003 Berne

info@blw.admin.ch
www.blw.admin.ch

Service phytosanitaire fédéral (SPF)
phyto@blw.admin.ch | www.sante-des-vegetaux.ch

MERCI!